

Planification stratégique du GAC

Séance 8

Sommaire

Objectif de la séance	p.1	Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC	p.1	Informations générales	p.1	Faits récents	p.3
---------------------------------------	-----	--	-----	--	-----	-------------------------------	-----

Objectif de la séance

La direction du GAC débattrait d'un calendrier ajusté pour l'élaboration du plan annuel du GAC pour 2025/2026. Ce plan s'inscrit dans la mise en œuvre du plan stratégique 2024-2028 du GAC, tel qu'adopté dans le communiqué de Kigali du GAC, lors de l'ICANN80.

Les « référents », au sein de la direction du GAC, mettront en exergue les actualisations envisagées des « résultats escomptés », en lien avec les objectifs stratégiques définis dans le nouveau plan annuel pour 2025/2026.

Proposition de la direction sur la ligne d'action du GAC

- Il est proposé de contribuer à l'élaboration du prochain plan annuel du GAC pour 2025/2026**, conformément à un calendrier révisé, en vue d'une adoption formelle lors de l'ICANN84 à Mascate (Oman) en octobre 2025.

Informations générales

Le rôle du GAC, comme prévu dans les statuts constitutifs de l'ICANN¹, a traditionnellement conduit à l'adoption par le GAC d'une approche réactive, menant ses travaux et fournissant des conseils ou contributions sur les politiques en réaction à l'évolution des différents processus de l'ICANN.

Dans certains cas, cette approche a abouti à des résultats insatisfaisants pour les gouvernements, pour les participants de la communauté de l'ICANN ou pour le Conseil d'administration de l'ICANN. Cela a notamment été le cas lors de la préparation et du lancement de la série 2012 des nouveaux gTLD. Sur la base de cette expérience et du fait des préoccupations des gouvernements

¹ Voir l'article 12.2(a) des [statuts constitutifs de l'ICANN](#).

concernant les questions prioritaires de l'ICANN telles que les nouveaux gTLD, les données d'enregistrement et l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, les dirigeants et les volontaires du GAC ont adopté une approche plus proactive, dans le but d'obtenir des résultats conformes aux intérêts d'ordre public des gouvernements.

Forts de cette expérience, les dirigeants du GAC ont souhaité systématiser cette proactivité des activités du GAC, afin de mieux préparer ce dernier à fournir de façon utile et efficace ses avis et ses contributions sur les politiques. Dans cette optique, au début de 2024, la présidence du GAC a invité les responsables thématiques, les dirigeants des groupes de travail et les représentants du GAC dans différents processus de l'ICANN à réfléchir, chacun dans son domaine d'expertise, à ce que devraient être les priorités et objectifs stratégiques du GAC dans l'avenir proche.

Le président et les vice-présidents du GAC ont proposé un ensemble de 8 domaines prioritaires, issus des dernières délibérations du GAC, tels que consignés dans les communiqués et dans le précédent [inventaire des décisions et des mesures à prendre par le GAC](#). À l'issue des débats qui ont suivi, au sein du GAC, les domaines stratégiques prioritaires suivants ont été retenus :

1. Rôle des gouvernements au sein de l'ICANN
2. Efficacité du GAC
3. Future série de nouveaux gTLD
4. Utilisation malveillante du DNS
5. Données d'enregistrement de noms de domaine
6. Acceptation universelle
7. Nouvelles technologies
8. Gouvernance de l'Internet
9. Ressources de numéros Internet

Pour chacun des domaines, le GAC a proposé un ensemble d'objectifs stratégiques destinés à asseoir une posture plus proactive du GAC dans les délibérations de l'ICANN. Ces objectifs visaient également à faciliter la concertation et la convergence des positions gouvernementales au sein même du GAC, et à servir d'instrument de communication des priorités du GAC aux instances gouvernementales supérieures ainsi qu'aux parties prenantes de l'ICANN. Ils sont énoncés dans le [plan stratégique quadriennal 2024-2028 du GAC](#), approuvé par ce dernier dans le [communiqué de Kigali](#) (17 juin 2024).

En prolongement de ces objectifs stratégiques, le GAC a examiné et élaboré des résultats escomptés dans son [plan annuel pour 2024/2025](#). Ce plan fait actuellement l'objet d'une révision pour la période 2025/2026.

Faits récents

Dans le cadre de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des plans annuels du GAC, en collaboration avec les responsables thématiques pertinents de ce dernier, la direction du GAC a désigné pour chaque domaine stratégique prioritaire un ou plusieurs « référents » parmi le président et les vice-présidents. Ces référents sont soit directement impliqués dans l'atteinte des résultats escomptés du GAC, soit en liaison étroite avec les responsables thématiques pertinents du GAC.

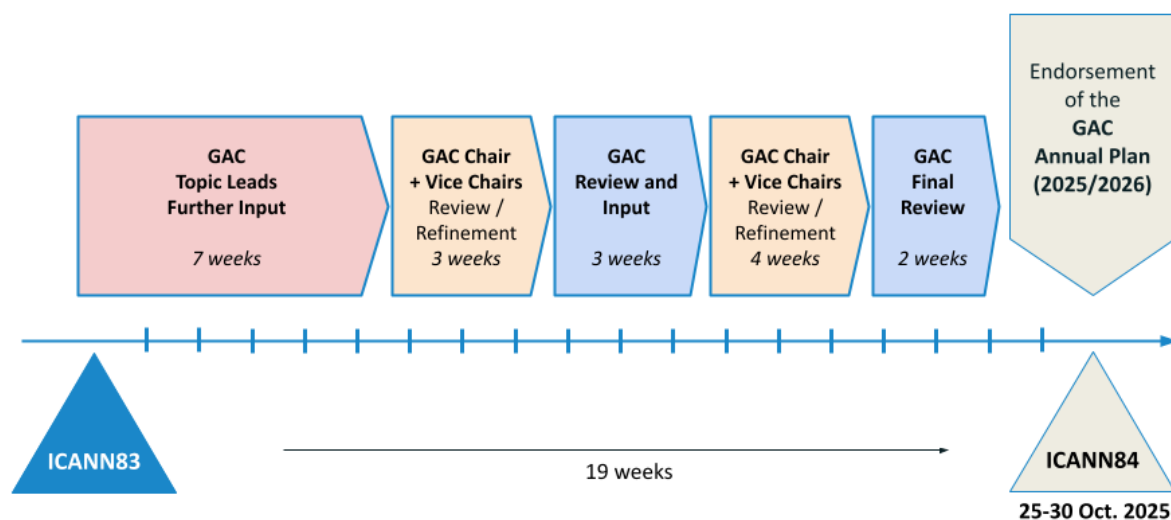
La répartition actuelle de ces rôles de « référent », modifiée après l'entrée en fonction de la nouvelle équipe dirigeante du GAC à l'issue de l'ICANN82, est la suivante :

- | | |
|---|---|
| 1. Rôle des gouvernements au sein de l'ICANN | Jorge Cancio (Suisse) |
| 2. Efficacité du GAC | Ian Sheldon (Australie) + Zeina Bouharb (Liban) |
| 3. Future série de nouveaux gTLD | Marco Hogewoning (Pays-Bas) + Thiago Dal-Toe (Colombie) |
| 4. Utilisation malveillante du DNS | Thiago Dal-Toe (Colombie) |
| 5. Données d'enregistrement des noms de domaine | Ian Sheldon (Australie) + Thiago Dal-Toe (Colombie) |
| 6. Acceptation universelle | Christine Arida (Égypte) |
| 7. Nouvelles technologies | Nicolas Caballero (président) + Christine Arida (Égypte) |
| 8. Sensibilisation à la gouvernance de l'Internet | Christine Arida (Égypte) + Jorge Cancio (Suisse) |
| 9. Ressources de numéros Internet | Marco Hogewoning (Pays-Bas) |

Comme suite aux échanges tenus lors de l'ICANN82, le GAC va étudier un **calendrier et un processus ajustés pour l'élaboration du prochain plan annuel (2025/2026)**, en tenant compte du temps supplémentaire nécessaire à la coordination avec les responsables thématiques du GAC concernant le réexamen de certains résultats escomptés.

La proposition de calendrier révisé est la suivante :

Annual Plan 2025/2026: Milestones To ICANN84



Principaux documents de référence :

- [Plan stratégique du GAC pour 2024-2028](#) adopté dans le [communiqué de Kigali](#) (17 juin 2024)
- [Plan annuel du GAC pour 2024/2025](#) adopté dans le [communiqué de Kigali](#) (17 juin 2024)
- [Suivi de l'état d'avancement du plan annuel du GAC pour 2024/2025](#)

Gestion des documents

Titre	ICANN83 - Document d'information pour la séance du GAC - Planification stratégique du GAC
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 28 mai 2025